

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	39-40 (1967)
Heft:	10
Artikel:	Les maisons et les gens
Autor:	Hole, W.V. / Attenburrow, J.J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126344

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Automobilistes, protégez nos eaux!

83

Faisant fi des avertissements maintes fois répétés, des automobilistes persistent à faire la vidange de leur voiture au bord des lacs, des cours d'eau ou des forêts. Pour lutter contre ces agissements, la loi fédérale sur la protection des eaux menace ces automobilistes d'une amende pouvant aller jusqu'à 20 000 fr. pour faute intentionnelle et jusqu'à 5000 fr. pour négligence.

Ici et là, on constate également un progrès dû à l'initiative privée. C'est ainsi que pour permettre aux automobilistes de faire leur vidange et d'entretenir leur voiture à peu de frais et d'une manière moins néfaste pour les eaux, on a créé à Bâle et à Zurich (en Suisse romande aussi) des installations spéciales ayant pour devise «Faites-le vous-même»; pour une somme modeste, les automobilistes peuvent s'y rendre et y effectuer eux-mêmes leurs travaux d'entretien et de réparation.

Ne faites pas la vidange de votre véhicule dans la nature. Rappelez-vous qu'il suffit d'un litre d'huile pour empoisonner des milliers de litres d'eau et qu'à partir du moment où l'huile a pénétré dans le sol et s'est infiltrée dans les eaux souterraines, il devient très difficile de cerner l'étendue de la pollution ainsi causée.

Souvenez-vous aussi qu'une portion importante de l'huile de vidange utilisée dans notre monde motorisé peut être régénérée et ensuite réutilisée.

Tout citoyen conscient de ses responsabilités, qui prend à cœur la protection des eaux et des sites, doit contribuer à empêcher les automobilistes inconscients du danger ou irresponsables de faire ainsi la vidange de leur voiture dans la nature et de laisser s'écouler l'huile usée dans les égouts, les cours d'eau ou les lacs. (HSM. «Le Gutenberg», janvier 1967.)

Les maisons et les gens¹

W. V. Hole et J. J. Attenburrow,
Building Research Station

Dès la parution de l'ouvrage de W. V. Hole et J. J. Attenburrow, la Building Research Station elle-même l'a signalé comme l'un des plus importants qu'elle ait produits dans le domaine considéré. On en trouvera ici l'analyse sommaire à défaut d'une version française intégrale qui dépasserait le cadre de cette revue.

Pour connaître les besoins et les désirs des usagers en matière d'habitation, la Building Research Station a effectué une enquête auprès de quatre mille personnes environ, habitant des villes nouvelles ou des logements construits par les autorités locales. L'échantillon est donc plus représentatif de cet habitat particulier que de la population dans son ensemble: moins de cadres, de retraités, de célibataires, plus de familles avec enfants, plus d'habitants de la région de Londres et du Sud.

La plupart des personnes interrogées venaient de logements souvent surpeuplés et moins confortables. Cela explique qu'elles se soient bien accommodées de leur nouvelle condition de vie et fassent assez peu de critiques.

1. Les activités familiales à la maison

Elles sont de deux sortes:

- tâches ménagères, effectuées dans la journée,
- repos et loisirs, le soir.

Les tâches ménagères se présentent très différemment selon que la maîtresse de maison travaille ou non au-dehors. Dans ce dernier cas, les chiffres d'enquêtes effectuées en Europe (Danemark, Suède, Norvège, Allemagne, Angleterre, France), sont assez concordants: la ménagère passe en moyenne, par jour:

- de 2 h. 45 à 4 h. 30 pour les repas,
- de 1 h. 15 à 3 h. pour le ménage,

¹ W. V. Hole, M. A., Ph. D. and J. J. Attenburrow, *Houses and People*, a review of user studies at the Building Research Station Her Majesty's Stationery Office, London, 1966.

Léca

matériau isolant et de construction

SA HUNZIKER CIE

- d'une demi-heure à 1 h. pour la lessive,
- de 1 h. 15 à 2 h. 30 pour le soin des enfants.

Les loisirs du soir ont fait l'objet de deux enquêtes en 1947 et 1961. Il en ressort qu'une grande part des activités traditionnelles (lecture, tricot, radio, repos...) disparaît, remplacée par le spectacle de la télévision. La moitié des personnes interrogées la regardent de 7 à 11 h. Certaines activités familiales, le soir, paraissent incompatibles (télévision et devoirs des enfants). Il semble toutefois que les enfants s'accommodent bien de la radio ou de la télévision et même la recherchent. Mais cela ne saurait être significatif, car ces enfants ont connu auparavant des circonstances encore moins confortables.

2. Rôle et usage des pièces

2.1. Les cuisines et les pièces de séjour

Les commentaires et opinions recueillis sur ce point indiquent que deux critères importants interviennent dans le jugement porté sur le plan du logement:

1. Peut-on ou non prendre confortablement ses repas là où on le désire ?
 2. Le séjour se prête-t-il bien aux activités familiales ?
- L'enquête a porté sur quatre grands types de plans:
- logements à 1 pièce de séjour prévue pour les repas,
 - logements à 1 pièce de séjour non prévue pour les repas,
 - logements à 2 pièces de séjour, dont un séjour proprement dit et une salle à manger,
 - logements à 2 pièces de séjour, dont un séjour-salle à manger et un salon.

Il apparaît après enquête que:

Le choix de la pièce utilisée pour les repas dépend surtout de deux considérations:

- La taille de la cuisine: qu'ils aient une ou deux pièces de séjour, les usagers ont tendance à prendre les repas dans la cuisine si sa taille le permet (au-dessus de 6,5 m²).

La proportion est toutefois plus forte chez les familles qui n'ont qu'une seule pièce de séjour (70% contre 47%); celles-ci utilisent même de très petites cuisines de surface inférieure à 6 m² et cela dans des conditions d'extrême inconfort;

- La nature des repas: on utilise plus volontiers la cuisine en semaine que le dimanche et, surtout dans les logements à deux pièces de séjour, plus pour les petits déjeuners que pour les autres repas.

Parmi les raisons de ces choix, il est indiqué que les repas pris dans la salle à manger sont plus agréables et donnent l'impression d'un meilleur standing, mais qu'ils dérangent la pièce, la salissent et l'immobilisent jusqu'à ce que tout soit débarrassé.

Dans tous les cas, il semble que les usagers préfèrent une cuisine où l'on peut prendre des repas, même sans grand confort, pour ne pas toujours déranger le séjour.

On souhaite deux pièces de séjour

L'enquête fait état d'une préférence très répandue pour une deuxième pièce de séjour (41% des personnes interrogées), même dans les familles peu nombreuses,

- pour se reposer,
- pour recevoir, ce qui n'exclut pas les activités familiales (télévision, musique) tant que cela ne dérange pas la pièce.

On préfère en particulier deux pièces de séjour à une seule pièce de très grandes dimensions.

Une comparaison entre l'usage projeté par les familles qui n'ont pas de deuxième séjour et l'usage effectif par les familles qui en possèdent montre qu'il sert moins que prévu au repos et aux réceptions et davantage aux devoirs et jeux des enfants.

La cuisine: la conception moderne de la cuisine est celle d'une pièce où l'on prépare les repas et où l'on lave la vaisselle. Les améliorations proposées sont d'ordre fonctionnel et tendent à une meilleure disposition des élé-

TAVELLI & BRUNO S.A. NYON GENÈVE - LAUSANNE - PONT-DE-LA-MORGE

PRODUITS MÉTALLURGIQUES - APPAREILS SANITAIRES

SECHOIRS A LINGES

Etabl. TRACHSEL-GENEVE, Tél. 022/42 3717

HURRICANE

ments. Il s'agit de grouper au mieux les équipements, les plans de travail et les rangements dans l'ordre d'utilisation qui en est habituellement fait.

La position des portes doit être étudiée pour éviter les pertes de place au sol et contre les murs, et ne pas interrompre les suites d'éléments. Ceux-ci peuvent alors être disposés le long d'un mur, de deux murs (forme en L), ou de trois murs (forme en U).

2,2. Les chambres

Les logements étudiés avaient en général trois chambres – ce qui correspond aux besoins d'une famille de trois enfants (une chambre pour les parents, une pour deux enfants et une pour le troisième).

87

Attributions et surfaces souhaitées

- La chambre la plus grande était réservée aux parents (surface souhaitée: de 12 à 14 m²; de 13,5 à 14,5 m² si l'on doit mettre un enfant). C'est en général la plus belle, car les parents tiennent à disposer leurs meubles dans la meilleure chambre. Exceptionnellement (pour des questions de bruit ou d'orientation) les parents prennent une pièce plus petite et laissent aux enfants la plus belle chambre.
- La deuxième chambre: 11,5 à 13 m² pour deux personnes, au moins 10 m² pour une seule.
- La troisième chambre: au moins 10 m² selon les avis généralement exprimés.

Les chambres sont très souvent jugées trop petites, surtout les chambres pour une personne, d'autant plus que les usagers ont tendance à les considérer comme des chambres pour deux personnes, dès que la surface dépasse 10 m².

Les habitudes familiales

Elles interviennent beaucoup dans l'attribution des chambres. En général, les parents tiennent à garder leur intimité par rapport aux enfants, mais acceptent de partager leur chambre avec un enfant de moins de cinq ans (l'enfant a moins peur, on l'entend mieux).

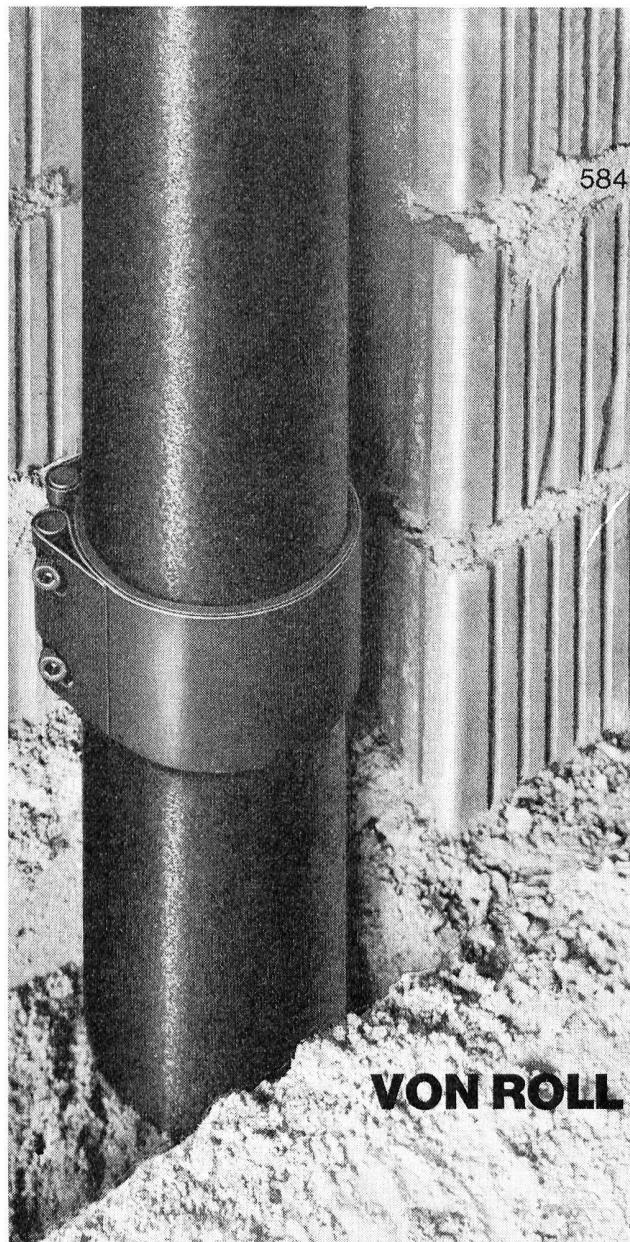
En ce qui concerne les autres enfants, les parents pensent:

- que deux enfants de sexe différent ne doivent pas partager la même chambre,
- qu'un adolescent a besoin d'une chambre à lui,
- que, en revanche, un jeune enfant préfère partager sa chambre avec un plus grand, plutôt que d'être tout seul.

La chambre «à double usage», servant de «salon», de bureau ou de pièce de jeux pour les enfants semble une idée insolite. De deux tiers à trois quarts des ménages rejettent cette conception, surtout l'utilisation en pièce de jeux qui dégrade trop les meubles. Les enfants, en revanche, tiennent beaucoup à leur chambre qui est leur domaine personnel et en font facilement leur pièce de réception, de séjour et de travail.

2,3. Salles de bains et W.-C.

Pour beaucoup de locataires interrogés qui, auparavant, ne possédaient pas de baignoires et avaient un W.-C. commun, le sanitaire est l'un des agréments les plus



VON ROLL

Les conduites d'écoulement en fonte ne posent plus de problèmes à l'architecte

Grâce au nouveau
collier d'union VON ROLL

elles exigent peu de place
et peuvent être posées
dans les plafonds et parois minces

VON ROLL S.A., Usine de Klus,
4710 Klus

appréciés dans leur nouveau logement: d'où le peu de critiques formulées à ce sujet. On rencontre toutefois les demandes suivantes:

- un deuxième W.-C. (surtout si le premier est dans la salle de bains), situé de préférence près de l'entrée,
- un poste d'eau, avec lavabo, près de l'entrée également (par exemple dans les W.-C.) pour un «décrassage rapide» quand on vient du dehors (après le jardinage, par exemple, ou après des jeux salissants), cela pour épargner la salle de bains qui, dans la conception traditionnelle, est une pièce toujours très propre.

En ce qui concerne le lavage du linge, 70% des ménagères le font dans l'évier de la cuisine, malgré les facilités offertes dans la salle de bains. La solution de l'évier dans la salle de bains, à la place du lavabo, est toujours très impopulaire.

2,4. Observations générales

Le chauffage ou l'absence de chauffage joue un grand rôle dans les habitudes de vie: par exemple, la pièce la mieux chauffée sera celle où l'on dînera; toute autre considération (cf. ci-dessus) cédant devant cet impératif, les chambres mal chauffées seront soigneusement évitées dans la journée, etc.

La solution idéale semble être un procédé de chauffage permanent qui pourrait être très bas en temps normal et accru à la demande.

Nombre et position des prises électriques

En moyenne, il semble que trois prises soient nécessaires dans un living-room, deux dans une salle à manger, trois dans la cuisine, une par personne dans les chambres, une dans l'entrée...

Leur position doit être étudiée pour éviter les fils électriques mal isolés ou mal placés. On doit donc tenir compte le plus possible de la destination des pièces ainsi que des grandes lignes de passage.

Conclusion

Tout ce qui précède tend à donner un aperçu des besoins de l'usager pour les diverses activités qui ont pour cadre la maison. Celles-ci peuvent varier avec les groupes sociaux, mais certaines tendances (désir d'une cuisine où l'on puisse prendre des repas, désir de deux salles de séjour...) se sont retrouvées dans des enquêtes sur les U.S.A. et l'Afrique du Sud, par exemple.

De grands progrès ont déjà été effectués depuis le début du siècle et il est probable que les générations à venir, encore plus difficiles, proposeront encore des améliorations nouvelles. Ainsi pourra-t-on construire des logements qui ne seront pas seulement des «endroits habitables», mais des maisons bien adaptées aux exigences des habitants.

«Cahiers du Centre scientifique et technique du bâtiment», Paris. Septembre 1967.



**RENDEMENT RECORD
BIENFACTURE
ET D'AUTRES AVANTAGES EXCLUSIFS**

**voilà ce qui fait apprécier les
CHAUDIÈRES COMBINÉES**

CIPAG

CIPAG SA VEVEY FABRIQUE D'APPAREILS THERMIQUES - TÉL. (021) 5194 94